



Communiqué de presse – 19 décembre 2023

Le budget 2024 de la Province de Hainaut est voté

Le budget 2024 de la Province de Hainaut a été voté ce 19 décembre. Le PS et le MR l'ont approuvé, les Engagés se sont abstenus, Ecolo et le PTB se sont opposés. D'une hauteur de 512 948 739 € en recettes et 512 928 061 € en dépenses, il est présenté avec un très léger boni de 20 678€.

L'équilibre budgétaire pour l'année à venir a pu être obtenu grâce à une augmentation du rendement des additionnels au précompte immobilier et à un recours modéré (6,1 millions) aux réserves que la Province a su se constituer depuis de nombreuses années. Le poids de la masse salariale, malgré un moratoire strict sur le personnel (- 196 ETP) et l'augmentation du coût du financement des zones de secours pour soulager les communes (9,3 millions en plus, soit un total de 59 millions à l'ordinaire) ont été au cœur des débats.

« *Budget de résilience et de créativité* », a reconnu en substance le chef de groupe des Engagés, David Lavaux. Mais devant les difficultés à venir qui risquent d'être « *impossibles à assumer* », les Engagés veulent lancer un signal d'inquiétude, exprimé par une abstention.

Ecolo souligne pour sa part que le Collège provincial a pu bénéficier des effets de l'indexation du précompte immobilier mais n'a toutefois pas eu d'autre choix que « *de puiser dans des réserves qui se vident alors que les dépenses ne cessent de croître en matière de zones de secours et de cotisations de pensions notamment* ».

« *Le budget, dans sa froideur, estime Philippe Lesne, ne permet pas d'anticiper ces écueils futurs* ».

« *Malgré les difficultés, la Province n'a procédé à aucun licenciement* », a rappelé le chef de groupe MR, Valéry Gosselain, soulignant que seule la Province, est en mesure de maintenir des politiques telles que la lutte contre les inondations et l'offre de structures sociales d'accueil et d'hébergement.

Si la Province a su garder ce cap, c'est grâce à l'implication de son administration, insiste la cheffe de groupe PS, Dorothée Derodder. « *C'est avec elle que le Collège a pu concrétiser son plan d'économie depuis plusieurs années* ».

Un plan d'économie porté par le député Serge Hustache, dont c'était le dernier budget. Selon lui, « l'avenir peut être tenable à condition de poursuivre et appliquer les mesures mises en œuvre dans le cadre du plan d'économie « Année créative » ; de plafonner l'intervention des Provinces dans les zones de secours au niveau du Fonds des Provinces, estimé à un peu moins de 72 millions ; que la Wallonie ne déstructure pas le mécanisme financier du précompte immobilier ; que des Assises territoriales définissent le champ d'intervention des différents niveaux de pouvoir en Wallonie et ouvrent la voie à une réelle réforme des Provinces ».

Fonctionnaires provinciaux et pompiers : tous égaux ?

Les déclarations d'une députée régionale MR à propos d'un « choix » à faire « entre un fonctionnaire provincial et un pompier » pour assurer le financement des zones de secours (cf : Sud Presse/La Province des 13 et 14 décembre) ont également fait l'objet d'un débat au cours de la séance du Conseil provincial de ce 19 décembre. La cheffe de groupe du PS, Dorothee Derodder a interpellé le Député provincial Pascal Lafosse à ce sujet en rappelant les 200 millions d'€ consacrés par la Province en cinq ans en faveur des zones de secours et en dénonçant ce qu'elle qualifie d'« un appel au licenciement au sein de notre Institution ». « Pour la Province de Hainaut, a rappelé le Député provincial, un enseignant, un éducateur, un animateur culturel sont aussi essentiels qu'un pompier. Parce qu'ils sont créateurs de remparts contre les dérives populistes dont nous sommes trop souvent inondés.

Si la Province a su assumer ce financement de 200 millions d'euros, c'est parce qu'elle avait eu la sagesse de constituer des réserves. Mais on ne sollicite pas durablement une « vache à lait » sans penser à l'avenir (...). A l'heure où la majorité des bourgmestres saluent l'intervention provinciale et s'efforcent de poser les bases d'une gestion efficace des zones de secours dont les budgets partent à la hausse, Mme Galant n'avance aucune autre piste que d'envisager des licenciements au sein d'une Institution qu'elle ne connaît pas. Raccourci dangereux que ne partagent pas les autres bourgmestres de la zone Hainaut Centre. Eux, savent que la problématique est bien plus large, qu'elle implique une nouvelle manière d'envisager les zones de secours, de revoir la proportion entre professionnels et volontaires. Qu'elle nécessite de reconsidérer la catastrophique réforme de la protection civile engendrant des coûts insensés pour les zones de secours. Ils savent aussi que la charge de la faute doit être inlassablement imputée au Fédéral qui fuit ses responsabilités ! ».

Le chef de groupe MR, Valéry Gosselain, se désolidarise des propos de l'intéressée: il a tenu à réaffirmer que « le groupe MR de la Province de Hainaut, rejoint en cela par une grande majorité de militants libéraux, soutient plus que jamais l'Institution provinciale car nous sommes conscients de l'extrême nécessité du maintien des services déterminants que la Province, et elle seule, apporte quotidiennement à la population ». Des réformes – on le sait – sont en cours au sein de la Province pour dégager les moyens nécessaires au financement des zones. C'est le cas dans la politique des relations internationales, souvent pointée du doigt, mais qui ne représente que 0,008% du budget provincial et emploie moins de 0,25% du personnel.